

CAI
EA965
C11f
#38
Nov 91
cop 1
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E
3 5036 01031341 2

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures
OTTAWA

DEC 13 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

Canada

Le Canada et l'Afrique

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

Trimestriel N° 38 Novembre 1991





Radio Canada Internationale

Jour Heure (UTC)		Fréquences (kHz)			
N = Heure normale		S = Heure d'été			
Afrique					
Radiojournal, sports	L-V	C0600-0615	9740D	11905D	
Programmation nationale de Radio-Canada					
	L-V	*1830-1900	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio-Canada					
	S-D	*1900-2000	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio-Canada					
	L-V	*1930-2000	13670	15260	17820
Programmation nationale de Radio-Canada					
	T	*2100-2130	11880	15150	17820
*Nouvelles de RCI					

Table de conversion de l'heure
Heure normale et heure d'été
GMT=UTC (Temps universel coordonné)
 Parce que leurs auditoires sont répartis de par le monde, les radiodiffuseurs internationaux doivent se référer à une échelle de temps commune. La plupart d'entre eux utilisent l'horloge du Temps universel coordonné (UTC), fonctionnant sur 24 heures, et adoptée en 1979 par l'Union internationale des télécommunications. En réalité, l'heure UTC correspond au Temps moyen de Greenwich. Utilisez le tableau ci-dessus, pour convertir l'heure UTC à votre heure locale, normale ou d'été.
 N.B. Toutes les heures qui apparaissent dans notre programme-horaire sont indiquées en UTC. Pour le bénéfice des auditeurs, les journées indiquées correspondent à celles des régions vers lesquelles nous diffusons nos émissions.

Table de conversion - kHz à mètres :
 Ce tableau sera utile aux auditeurs possédant un récepteur dont le cadre est étalonné en « longueurs d'onde » plutôt qu'en « fréquences » répertoriées dans notre programme-horaire.

75 M
3900kHz - 4000 kHz
49 M
5950 kHz - 6200 kHz
41 M
7100 kHz - 7300 kHz
31 M
9500 kHz - 9775 kHz
25 M
11700 kHz - 11975 kHz
22 M
13600 kHz - 13800 kHz
19 M
15100 kHz - 15450 kHz
16 M
17700 kHz - 17900 kHz
13 M
21450 kHz - 21750 kHz

Erratum

La rédaction de *Le Canada et l'Afrique* tient à signaler à ses lecteurs une erreur d'identification qui s'est glissée dans la légende de la photo à la page 10 du No. 36 de la revue. Il s'agit non de M^{me} Aldéa Landry mais de M^{me} Jean-Louis Roy, épouse du Secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique. M^{me} Aldéa Landry figure avec M^{me} Monique Landry et Monsieur Roy dans la photo à la page 8. La rédaction regrette vivement cette transposition.

Message de M^{me} Landry	3
Politique et relations internationales	5
<ul style="list-style-type: none"> Le Sahara occidental : le Canada fournit son plus important contingent au maintien de la paix depuis 1974 Maintien des sanctions contre l'Afrique du Sud 	
Économie - Finances - Commerce	6
<ul style="list-style-type: none"> L'Afrique et le libre-échange en Amérique du Nord Mission commerciale canadienne au Maghreb L'économie canadienne en bref Banque de données des entreprises industrielles et commerciales francophones : essor remarquable 	
Coopération et développement	9
<ul style="list-style-type: none"> Afrique 2000 : délégation de Hawkesbury à Eséka Aide alimentaire à destination de l'Éthiopie 	
Sports et culture	11
<ul style="list-style-type: none"> Tournoi de golf Les BATIMBO du Burundi à Ottawa 	
Nouvelle ministre des Affaires extérieures	12
<ul style="list-style-type: none"> Mission de la Table ronde des gens d'affaires d'Afrique 	
Suivi sur la Francophonie	14
<ul style="list-style-type: none"> Assemblée internationale des parlementaires de langue française TV5 : Afrique Institut international de formation en gestion aéronautique civile Nouvelle revue internationale sur l'environnement Tunis : Conférence des ministres francophones de l'environnement Énergie 	
Visites	22
<ul style="list-style-type: none"> Visite de la vice-première ministre du Québec, M^{me} Lise Bacon, en Afrique francophone Visite en Afrique du directeur du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique 	

Photo de la page couverture :

M^{me} Monique Landry, Ministre des Relations extérieures et du Développement international et Ministre responsable de la Francophonie, lors de ses entretiens avec le Président du Sénégal à l'occasion de sa récente tournée en Afrique francophone.

LE CANADA ET L'AFRIQUE

Publié par



Affaires extérieures et
Commerce extérieur
Canada

External Affairs and
International Trade
Canada

Direction des relations avec l'Afrique
francophone et le Maghreb (GAF)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Hors du Canada, s'adresser à l'ambassade du
Canada

Canada

MESSAGE

de l'honorable Monique Landry, Ministre des Relations extérieures et du Développement international, responsable de la Francophonie, à la veille du Quatrième Sommet Francophone

Dans cette phase de préparation immédiate du Quatrième Sommet Francophone, j'aimerais à titre de Ministre des Relations extérieures et du Développement international et ministre responsable de la Francophonie, préciser les enjeux qui se dessinent dans cette dernière étape de préparation. Je tiens, par ailleurs, à les resituer dans le contexte plus large de l'ensemble des activités de la Francophonie qui vont concourir à donner à ce quatrième Sommet sa configuration définitive.

Ce Sommet, qu'on appelle déjà le Sommet de Chailot pour le distinguer du premier Sommet, qui s'est tenu également à Paris en février 1986, sera le quatrième Sommet après ceux de Québec (septembre 1987) et Dakar (mai 1989).

Habituellement désigné par le terme Sommet francophone, il s'agit plus précisément de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. Plus de quarante délégations participent à cette rencontre qui se réunit en principe tous les deux ans et où les chefs d'État et de gouvernement y débattent des grandes questions politiques et économiques internationales et arrêtent un programme de coopération pour les deux années à venir.

C'est ainsi que chaque Sommet a été l'occasion pour la Francophonie de proposer l'adoption d'une série de projets de coopération dans différents secteurs tels l'agriculture, l'énergie, la culture, l'information scientifique et technique, les industries de la langue, l'éducation et la formation, l'environnement, et la coopération juridique et judiciaire.

Précisons que les programmes sont mis au point par un Comité international préparatoire (C.I.P.) et leur exécution contrôlée par un Comité international de suivi (C.I.S.).

À titre de ministre responsable de la Francophonie, je suis évidemment mandatée pour suivre la gestion des projets issus des Sommets et pour y proposer de nouvelles initiatives. À cet égard, la conjoncture politique internationale qui prévaut ne pourra faire autrement que d'inspirer les travaux des chefs d'État et de gouvernement pour placer la « démocratisation » en toile de fond de leurs initiatives.

Les objectifs canadiens sont clairement définis pour ce quatrième Sommet. Ils touchent aux trois principaux aspects de la thématique à l'ordre du jour, soit la dimension politique, la question institutionnelle et les enjeux de coopération.

S'agissant du volet politique, le Canada entend faire porter son effort pour assurer un contenu plus dense ainsi qu'un suivi plus dynamique des résolutions qui seront adoptées par les chefs d'État et de gouvernement. La nouvelle Conférence ministérielle annuelle dont le Canada a soutenu la création récente permettra d'effectuer ce suivi.

À titre d'exemple des sujets mobilisateurs qui seront à l'ordre du jour, le Canada s'est fait le parrain d'une « Déclaration sur la démocratisation et le développement » qui, déjà acceptée dans son principe par nos partenaires, contribuera à nourrir la réflexion et à orienter l'action. Soulignons de plus qu'une résolution portant sur l'économie mondiale, largement inspirée par le Canada, sera également portée à l'agenda du Sommet.

Sur le plan institutionnel, nous visons la simplification des trop nombreuses instances décisionnelles qui jalonnent le paysage des rapports entre organismes au sein de la Francophonie. Pour ce faire, le Canada ne néglige présentement aucun effort pour tenter de convaincre ses partenaires du bien-fondé de faire de l'Agence de coopération culturelle et technique le Secrétariat exécutif de la Francophonie. Des propositions de réformes en ce sens placent le Canada en chef de file de ceux qui prônent un mandat élargi pour l'ACCT tout en renforçant le contrôle politique exercé sur cette organisation.

Concernant les enjeux de coopération, la position canadienne vise à faire augmenter les proportions de financement à caractère délié pour renforcer la dynamique de décision collective des Sommets. Cette réorientation en faveur d'un plus grand multilatéralisme ne devra toutefois pas altérer la capacité d'initiative des États et le dynamisme qu'ils ont pu imprimer à la Francophonie.

Enfin, qu'il suffise de dire, pour l'instant qu'une résolution pourrait appeler à la création d'une « Unité de soutien à la démocratisation » au sein de l'ACCT. Cette unité devrait permettre, entre autres, l'envoi de missions d'observation d'élections en plus d'être source d'information sur les droits de la personne, et gestionnaire de « mesures d'accompagnement » à la démocratisation.

Comme on peut s'en douter, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophone ne s'improvise pas et n'a rien d'un événement fortuit qui serait organisé quelques semaines seulement avant les cérémonies d'ouverture. Bien qu'il s'agisse d'un événement médiatique très couru, le Sommet des chefs d'État et de gouvernement francophone demeure l'aboutissement d'un long processus de consultations et le résultat des réflexions de plusieurs centaines d'experts sectoriels appelés en consultation. Précisons que ces consultations précèdent généralement chaque conférence ministérielle importante où les décisions se prennent en collégialité.

Parmi les conférences importantes qui ont ponctué la dernière année et auxquelles le Canada a activement participé, je me dois de signaler la tenue des trois conférences institutionnelles majeures, soit la Conférence des Ministres de l'Éducation (CONFEMEN) à Djibouti en mars 1991, la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFESJES) à Tananarive en février 1991 et la Conférence générale de l'ACCT qui s'est tenue à Niamey en novembre 1990.



L'objectif poursuivi par le Canada à la CONFEMEN était de forcer un arrimage fonctionnel entre cette conférence et l'Agence de coopération culturelle et technique, qui a également pour mandat de s'occuper d'éducation et de formation. Il en a résulté la proposition d'un plan d'action conjoint et global en éducation pour les deux institutions.

Pour la CONFEJES, l'objectif consistait à s'entendre sur une programmation annuelle en matière de jeunesse et de sports et la préparation d'une proposition portant sur la création d'un « forum international de la jeunesse » qui sera présentée au prochain Sommet.

À la Conférence générale annuelle de l'ACCT, il s'agissait de passer en revue le niveau de réalisation des projets confiés à l'Agence par les Sommets et d'organiser le rapprochement de cet organisme avec la réunion des chefs d'État et de gouvernement à titre d'organe central de la Francophonie.

Trois autres événements ministériels découlant en droite ligne des décisions du dernier Sommet sont venus marquer de leur sceau la préparation de la rencontre de Chailot. Il s'agit de la Conférence des Ministres de la Culture (Liège, novembre 1990), la Conférence des Ministres de l'Environnement (Tunis, avril 1991) et la Conférence ministérielle préparatoire au Sommet qui a eu lieu à Port-Louis en juillet dernier.

S'agissant de la Conférence de Liège, les ministres titulaires en matière de culture ont profité de cette occasion pour arrêter la programmation qu'ils comptent présenter au Sommet de Chailot. Présenté sous forme de Plan d'action, ce travail résulte en une trentaine de projets dont huit sont d'inspiration canadienne.

À Tunis, les Ministres de l'Environnement devaient établir la position de la communauté francophone préalablement à la Conférence mondiale sur l'environnement qui doit se tenir à Rio en 1992. Ils se sont également entendus sur le texte d'une déclaration en matière d'environnement ainsi que sur un plan d'action dont une dizaine de projets sont également d'initiative canadienne.

Enfin, en marge de l'ensemble des événements auxquels le Canada a apporté une contribution marquante, figurent également deux importantes tournées ministérielles en Europe et en Afrique.

On se souviendra qu'à la fin de l'année 1990, l'honorable Marcel Masse, alors ministre responsable du dossier des Sommets, avait, à titre d'émissaire du premier ministre Mulroney, entrepris une tournée en Europe et en Afrique pour sensibiliser nos partenaires aux préoccupations canadiennes en matière de droits de la personne. Il s'était de plus, à la demande du premier ministre, employé à faire émerger un consensus sur le lieu du prochain Sommet de 1991 qui aura lieu, comme on sait, à Paris en novembre.

Plus récemment, suite à un remaniement ministériel où j'ai été à nouveau désignée ministre responsable de la Francophonie, il m'est revenu le mandat de participer, à l'Île Maurice, à la Conférence ministérielle préparatoire du prochain Sommet. Ma participation à cette conférence devait toutefois être précédée d'une tournée en Europe et en Afrique dans le but de faire valoir à nos partenaires francophones le bien-fondé des positions canadiennes en matière de renforcement du volet politique du Sommet, de simplification institutionnelle et de redéfinition des méthodes de coopération.

Il importe, enfin, de mentionner un dernier événement important qui ne peut être passé sous silence : celui de la visite officielle au Canada (mai 1991) du Secrétaire général de l'ACCT M. Jean-Louis Roy. Cette visite aura été, pour le Canada, l'occasion de faire connaître au Secrétaire général de l'Agence les objectifs que nous poursuivons pour le prochain Sommet et de s'assurer que nous étions sur la même longueur d'onde.

Je ne saurais terminer ce rappel des principaux événements sans mentionner les assises annuelles des parlementaires de langue française qui viennent de se tenir à Ottawa. Les parlementaires, comme l'a rappelé le premier ministre, doivent se faire les porte-parole des actions de la Francophonie auprès des populations et ont, de plus, vocation à

s'impliquer dans certains programmes relatifs aux droits de la personne et à la démocratisation.

Dans cette dernière ligne droite de la préparation du Sommet, j'ai également rencontré mon homologue française, M^{me} Catherine Tasca, pour faire un tour d'horizon des enjeux du Sommet. M^{me} Tasca était de passage à Ottawa le 13 septembre à l'occasion de la réunion des Ministres responsables du dossier TV-5 qui se sont, entre autres, penchés sur l'extension du projet de TV-5 en Afrique. Nous espérons pouvoir faire bénéficier ce continent d'une des belles réalisations de la coopération francophone.

Ce prochain Sommet est donc bien engagé. Les derniers préparatifs se poursuivent et impliquent forcément des concertations soutenues avec le Québec et le Nouveau-Brunswick, qui se préparent de leur côté activement à cette quatrième rencontre de la Francophonie. ■



Monique Landry

LE SAHARA OCCIDENTAL

Le Canada fournit son plus important contingent de maintien de la paix depuis 1974

Le Canada a acquiescé à la récente requête du Secrétaire général des Nations Unies de participer à une mission de paix au Sahara occidental.

Le Canada fournit un contingent d'environ 740 soldats provenant principalement du Régiment aéroporté du Canada. De plus, le commandant de l'unité militaire de la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental est un officier des Forces canadiennes, le major-général Armand Roy.

En annonçant cette nouvelle, la Ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a affirmé que «la décision de fournir un contingent aussi important à cette mission des Nations Unies illustre l'engagement inébranlable du Canada en faveur du maintien de la paix dans le monde.»

Le Canada est l'un des pays qui compte le plus grand nombre de militaires servant dans les forces internationales de maintien de la paix.

Pour mener à bonne fin son mandat au Sahara occidental, l'ONU aura besoin d'environ 1 700 mili-

itaires, ainsi que de 300 policiers et d'un personnel civil de près de 900 personnes.

La mission des Nations Unies sera en place jusqu'à la tenue d'un référendum national qui se déroulera au début de 1992. L'objet du référendum est de permettre au peuple de l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental de choisir librement entre l'intégration au Maroc et l'indépendance. ■

MAINTIEN DES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

A l'occasion d'une conférence de presse conjointe tenue l'été dernier à Toronto lors d'une brève visite du président Bush des États-Unis au premier ministre Mulroney, les deux hommes ont été plusieurs fois interrogés à ce propos.

«Le président Bush, a dit le premier ministre Mulroney, va répondre selon les critères établis par le Congrès américain. Et nous, de notre côté, nous faisons partie d'un front commun du Commonwealth et nous allons répondre selon les critères établis à Nassau en 1985. Nous allons donc maintenir les sanctions jusqu'à ce que nos partenaires du Commonwealth décident que tous les critères de Nassau ont été acceptés et appliqués par le gouvernement de l'Afrique du Sud.»

Étant donné les progrès récents quant à l'abolition des piliers de l'apartheid en Afrique du Sud, l'adhésion de ce pays au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la révision des lois régissant la sécurité interne, ainsi que la libération d'un nombre croissant de prisonniers politiques, les membres

du Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, présidé par le Canada, a décidé lors de sa dernière réunion qui s'est déroulée à Delhi les 13 et 14 septembre dernier de recommander aux chefs de gouvernement du Commonwealth le maintien des sanctions de base contre l'Afrique du Sud dans les domaines financiers et commerciaux, mais ils ont convenu de les atténuer dans certains domaines tels les voyages et le tourisme, les échanges et contacts culturels et scientifiques, les liaisons aériennes, en attendant l'aboutissement des réformes constitutionnelles du pays.

Ces recommandations ont été entérinées par les chefs de gouvernement du Commonwealth lors de leur récente réunion à Harare. ■

Le continent africain 1522



(Gracieuseté des Archives nationales du Canada)

L'AFRIQUE ET LE LIBRE-ÉCHANGE EN AMÉRIQUE DU NORD

L'automne dernier le gouvernement canadien a annoncé qu'il participerait à des discussions tripartites sur le libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. Ces discussions font suite à l'entente sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis qui est entré en vigueur au début de l'an dernier. Les discussions actuellement en cours visent à créer une vaste région de commerce libre englobant les trois principaux pays de l'Amérique du Nord.

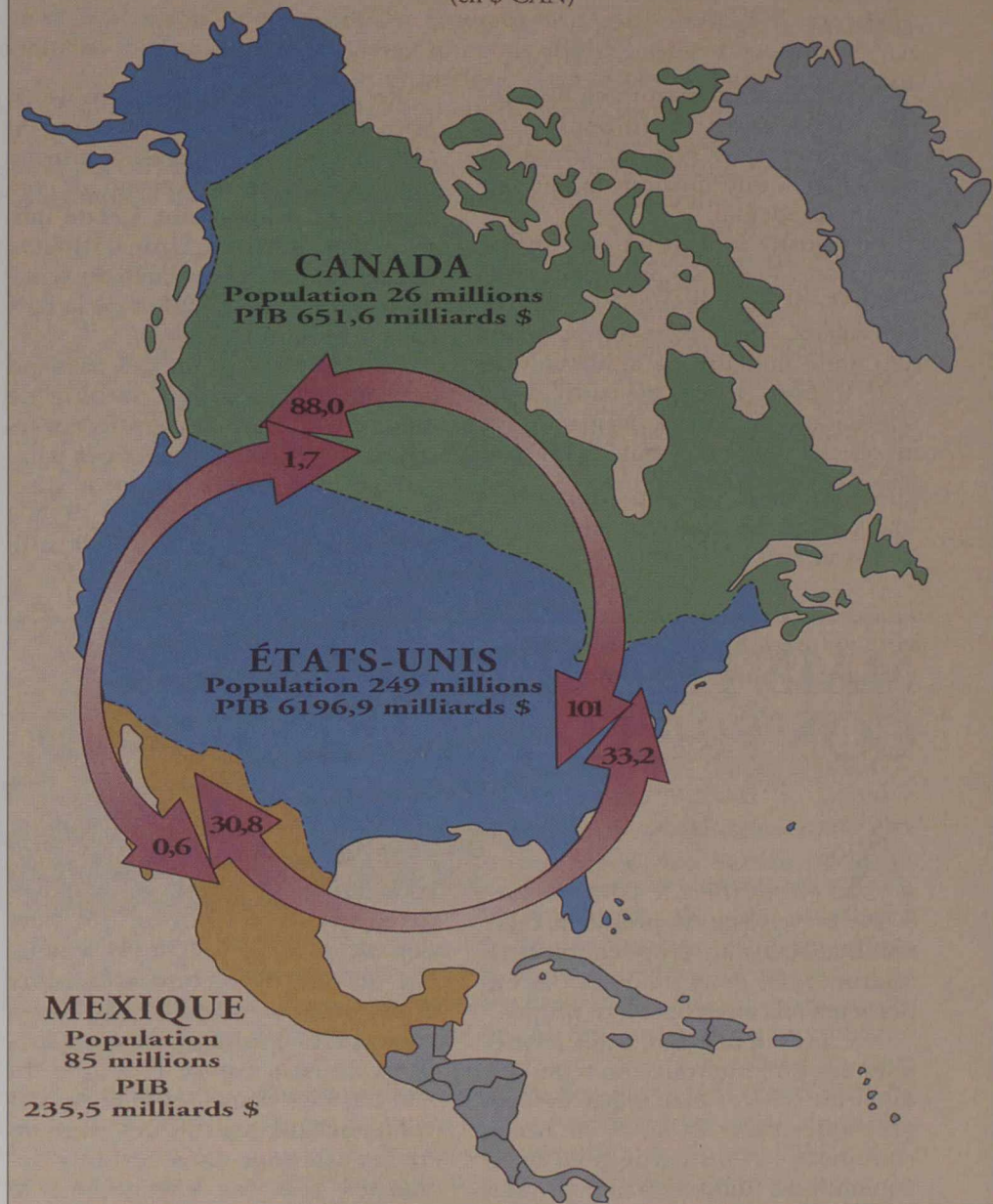
Déjà certaines questions se posent quant aux incidences d'un accord de la sorte sur les relations industrielles et commerciales du Canada avec les autres pays du monde et, en particulier, sur ses programmes d'aide au développement.

La position du gouvernement est catégorique à ce propos. À la question: le Canada devrait-il accroître ses échanges avec les pays en développement, tels l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Nigéria, le Zimbabwe, l'Inde, et la Pologne, pour ne pas parler du Mexique, de la Malaisie, ou d'autres, il est bien évident qu'il faut répondre par l'affirmative.

Le Canada offre des programmes d'aide internationaux, ainsi que des programmes spéciaux visant à favoriser le développement et entend continuer dans cette voie, qui est fondamentale à la politique économique et à la prospérité du pays.

Le Canada s'inscrit parmi les grands pays commerçants. En 1979, il était le dixième principal exportateur et importateur de marchandises au monde. En 1989, il occupait le septième rang. La prospérité du pays repose sur les échanges commerciaux et autres avec l'extérieur. Près de la moitié des produits canadiens sont exportés et plus de trois millions d'emplois tiennent au commerce extérieur.

Échanges commerciaux en Amérique du Nord en 1989
(en \$ CAN)



Pour maintenir sa force économique, le Canada doit poursuivre une politique d'accès libre et assuré aux marchés étrangers. C'est pourquoi le gouvernement canadien négocie des accords commerciaux internationaux. Citons, par exemple, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) sur lequel le Canada a toujours compté largement pour maintenir un système commercial mondial ouvert.

Si le Canada limitait ses relations aux pays qui jouissent du même niveau de vie et des mêmes programmes sociaux que lui, il ne lui

resterait vraiment pas beaucoup de pays avec qui maintenir des rapports.

Comme l'a fait remarquer un ancien ambassadeur du Mexique au Canada en réponse à une question qui lui était posée sur les effets sur l'industrie canadienne des salaires mexicains notamment plus bas que les salaires au Canada: «Si vous ne voulez pas avoir de relations commerciales avec des pays dont les salaires sont inférieurs aux vôtres, vous devez fermer vos frontières. La plupart des pays ont en effet des salaires inférieurs aux vôtres.» ■

MISSION COMMERCIALE CANADIENNE AU MAGHREB

Le Conseil de commerce canado-arabe a entrepris une vaste tournée des pays du Maghreb cet automne. Le Conseil est la principale association du secteur privé canadien à avoir pour mandat la promotion du commerce et de l'investissement avec les pays arabes. Son objectif principal est de prêter main-forte aux entreprises canadiennes désireuses de commercialiser leurs produits, services, et technologie dans cette partie importante du monde.

La mission s'est rendue en Algérie, au Maroc et en Tunisie. La mission, qui fait partie d'un programme annuel de visites organisées par le Conseil, a donné l'occasion aux participants de rencontrer, soit individuellement ou en groupe, les ministres et hauts fonctionnaires chargés de l'industrie et du commerce dans les trois pays concernés, les représentants des chambres de commerce nationales et d'autres importantes associations locales, afin

de favoriser l'acquisition de connaissances plus approfondies du milieu maghrébin. Elle aura permis également l'établissement de contacts personnels et institutionnels aptes à favoriser le développement du commerce avec ces pays qui, avec le Canada, ont en commun l'usage du français.

Selon des données récentes, le commerce canado-maghrébin se chiffre à près de 500 millions de dollars par an. ■

L'ÉCONOMIE CANADIENNE EN BREF

La récession a continué à influencer l'évolution de l'économie canadienne durant le premier semestre de l'année en cours et l'économie a reculé de 4,6% au premier trimestre de l'année, ce qui porte à 2,8% la baisse cumulative de production depuis le début de la récession.

Quant à l'inflation, bien que le taux de l'indice des prix à la consommation se maintienne au-dessus de 6% depuis quelque temps, les augmentations mensuelles récentes sont beaucoup plus modestes, ce qui témoigne d'un allègement des tensions inflationnistes. Le taux d'inflation à la fin du printemps se situait à 6,2%, ce qui est légèrement inférieur aux 6,3% enregistrés en mars et avril.

Conjoncture économique difficile

Au cours des trois derniers mois, les prix à la consommation ont progressé au taux annuel de 3,2%. La situation difficile du marché du travail, la faible rentabilité des entreprises et les restrictions touchant les salaires dans le secteur public ont entraîné une baisse des règlements salariaux au cours des derniers mois.

Les dépenses de consommation ont chuté de 7,7% au premier trimestre. Il s'agit du plus important recul depuis le début de la récession. Le revenu disponible réel a diminué de 8,3%, notamment en raison de la baisse marquée de l'emploi. Les achats de meubles, d'appareils ménagers, de vêtements, et de chaussures ont nettement fléchi, et les achats de services ont regressé pour la première fois depuis 1982. Cependant, selon les dernières données, les dépenses de consommation commencent à amorcer une reprise. Les ventes d'automobiles ont augmenté quelque peu au deuxième trimestre, et les ventes d'habitations ont progressé également.

Balance commerciale

Au cours des derniers mois, le niveau modeste de la demande au Canada a engendré une baisse des importations. En revanche, la récession qui a frappé l'économie des États-Unis a réduit de beaucoup la demande d'exportations canadiennes, surtout dans le domaine des produits de l'industrie automobile. La balance commerciale du Canada s'est donc détériorée récemment et les bénéfices des entreprises sont tombés fortement,

de 27,9%, durant le premier trimestre, la plus forte baisse trimestrielle enregistrée depuis le début de la récession.

Appréciation récente du dollar canadien

Même si les taux d'intérêt à court terme ont reculé de près de 5% par rapport au sommet de mai 1990, et si l'écart des taux qui les sépare des taux à court terme aux États-Unis a été réduit de plus de la moitié, le dollar canadien a continué à augmenter en valeur par rapport au dollar américain au cours des derniers mois. Il a récemment franchi la barre de 0,88 US par rapport au dollar américain. ■

BANQUE DE DONNÉES DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANCOPHONES: ESSOR REMARQUABLE

Mise sur pied au début de juillet 1990 par le Forum francophone des affaires à Montréal (voir les numéros précédents de *Le Canada et l'Afrique*), la banque de données compte actuellement plus de 1 000 inscriptions en provenance de 30 pays.

Les renseignements qu'elle contient permettent d'identifier les entreprises, de les situer géographiquement, de connaître la nature de leurs opérations, leurs produits et, enfin, de savoir quels sont les pays avec lesquels elles transigent.

Les statistiques suivantes permettent de connaître la composition de cette banque par pays et par secteur d'activité.

Pays		Secteur d'activité	
Algérie	2	33	Producteur:
Burkina Faso	6		Horticulture/
Burundi	15		Fourrure et peaux 1
Bénin	9		Agro-alimentaire 6
Cameroun	76		Foresterie/Mines/
Congo	5		Carrière 11
Côte d'Ivoire	27		Pétrole/Gaz 1
États-Unis	12		Transformation des
France	49		aliments 14
Gabon	13	104	Manufacturiers :
Guinée	7		Plastique 5
Haïti	4		Textiles et vêtements 8
Madagascar	10		Bois/Pâtes et
Mali	4		papiers/Meubles 9
Maroc	63		Édition 5
Mauritanie	2		Aluminium/Métaux/
Niger	10		Usinage 11
Québec-Canada	773		Machinerie diverse 16
Rwanda	3		Matériel de transport et
Rép. Centrafricaine	10		de télécommunication 16
Sao Tome e Principe	1		Produits électriques
Suisse	7		divers 4
Syrie	1		Produits minéraux
Sénégal	83		non métalliques 7
Tchad	2	5	Produits chimiques 12
Togo	11		Produits divers 11
Tunisie	43	10	Construction/Travaux
Wallonie-Bruxelles (Belgique)	59		publics 5
Zaire	32	19	Transport divers 10
			Services publics (gaz,
			électricité, eau, etc.) 19
			Grossistes (produits
			divers) 26
			Import-export 37
			Institution financière/
			Assurance 30
			Immobilier 2
			Informatique/Publicité 23
			Comptabilité/Avocat/
			Notaire 10
			Architecte/Ingénieur 50
			Conseiller/Transitaire 117
			Secteur public (ministères,
			ambassades, etc.) 136
			Enseignement/Institut de
			recherche/Musée 18
			Développement
			économique 7
			Voyage/Hébergement/
			Restauration 13
			Divertissement/Loisirs 2
			Association 59
			En voie de codification 638
Total:	1 339	Total:	1 339

AFRIQUE 2000 : DÉLÉGATION DE HAWKESBURY À ESÉKA

Nos lecteurs se souviendront (*Le Canada et l'Afrique* No. 37) qu'une délégation présidée par le maire d'Eséka, au Cameroun, M. Jacques Francis Mpeck, a visité la ville de Hawkesbury il y a quelques mois. Ce fut, récemment, le tour de quelques hauts fonctionnaires de Hawkesbury de se rendre à Eséka. Les deux villes sont jumelées dans le cadre d'Afrique 2000, projet organisé par la Fédération canadienne des municipalités sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international.

Grâce à l'Ambassade du Canada à Yaoundé, *Le Canada et l'Afrique* peut offrir à ses lecteurs le rapport suivant au sujet du programme d'activités organisé par les autorités municipales d'Eséka à l'occasion de la visite de leurs collègues canadiens.

La fête était grandiose en cet après-midi du 12 mars 1991 à Eséka, petite ville d'environ 15,000 habitants située à 120 km à l'ouest de Yaoundé au Cameroun. Ce jour-là, les populations et les autorités locales recevaient dans l'allégresse générale un important don de matériel remis par une délégation de la municipalité canadienne de Hawkesbury.

Hawkesbury et Eséka sont en relation de travail depuis 1990, dans le cadre du projet « Afrique 2000 — La réponse des municipalités » organisé par la Fédération canadienne des municipalités sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

C'est dans le contexte de ce projet justement que M. Jacques POULAIN, greffier de la municipalité de Hawkesbury, Mlle Sylvie ST-DENIS, assistante du maire et l'infirmière Diane DUROCHER, ont séjourné à Eséka du 28 février au 16 mars 1991.

Cette visite faisait suite à celle entreprise à Hawkesbury par une délégation de la commune urbaine d'Eséka conduite par son maire M. Jacques Francis MPECK en octobre 1990, et qui a permis à la délégation camerounaise de se familiariser avec un exemple de gestion d'une municipalité au Canada.

Le matériel offert par la municipalité de Hawkesbury à sa partenaire d'Eséka comprenait des lits, des matelas, des médicaments, des couvertures, du petit matériel médical et des équipements mobiliers destinés à l'hôpital d'Eséka. Du matériel supplémentaire a été acheté sur place

pour compléter cet ensemble. De plus, l'équipe canadienne a entrepris des travaux de maintenance sur les bâtiments de l'hôpital. « Notre hôpital en a pris un véritable coup de neuf », affirme aujourd'hui le maire MPECK.

Arrivée de la délégation de Hawkesbury à Eséka. De gauche à droite : M^{me} Ella Pauline Kelbe, conseillère des services de santé d'Eséka, Mlle Sylvie St-Denis, agente aux ressources humaines, M. Jacques Francis Mpeck, maire d'Eséka, M^{me} Diane Durocher, infirmière et M. Albert Nlend, adjoint municipal de M. Mpeck



Gracieuseté de la municipalité de Hawkesbury



En fait, les membres de la délégation de Hawkesbury ne se sont pas donné le temps de souffler. Dès leur arrivée à Eséka en effet, ils se sont mis à la tâche aux côtés de leurs homologues camerounais.

C'est ainsi que M^{me} DUROCHER a pris du service à l'hôpital où sa disponibilité et son savoir faire ont été remarqués — et appréciés — tant par ses collègues du moment que par les patients. Le greffier POULAIN de son côté, épaulait le maire dans sa tâche de gestion à la mairie. La mairie a, par ailleurs, reçu un don de matériel de bureau susceptible de contribuer à l'amélioration de la qualité de ses services.

Munie de sa solide expérience, Mlle ST-DENIS, elle, a aidé à la réor-

ganisation du Centre de Jeunesse d'Eséka qui s'est vu doté d'un important lot de matériel composé d'un téléviseur, de ventilateurs et d'autres petits équipements qui lui manquaient pour jouer un rôle central dans les secteurs d'animation et de loisir pour les jeunes à Eséka. Ainsi équipé, le centre de jeunesse d'Eséka va permettre, selon les autorités municipales locales, à cette petite ville agricole située entre Douala et Yaoundé, de mieux résister aux effets néfastes de l'exode rural qu'elle subit au profit de ces deux métropoles.

Au regard des résultats acquis, la visite de la délégation de Hawkesbury au Cameroun a été un succès remarquable. Ce qui fait dire au

maire d'Eséka : « Nous avons tiré de nombreux enseignements de nos contacts et échanges avec nos amis de Hawkesbury. Nous sommes très satisfaits de l'expérience et du soutien que nous apportent nos partenaires canadiens. Nos populations en sont vraiment ravies ».

Un sentiment de satisfaction qu'a dû sans doute partager M. André GUINDON, directeur d'Afrique 2000 venu à Eséka en août 1991 en provenance du Canada, dans le but d'évaluer sur place l'évolution du projet Hawkesbury-Eséka. ■

AIDE ALIMENTAIRE À DESTINATION DE L'ÉTHIOPIE

L'été dernier le Canada a pris part à un programme d'aide alimentaire d'urgence à destination de l'Éthiopie, organisé par les Nations Unies.

Deux avions des Forces Armées Canadiennes ont livré des vivres et médicaments dans le cadre de ce programme.

Depuis le début de l'année, le Canada a contribué pour plus de 38 000 000 \$ canadiens d'aide humanitaire à l'Éthiopie. ■

Aide alimentaire à destination de l'Éthiopie. ↻



Gracieuseté du ministère de la Défense nationale

TOURNOI DE GOLF

Chaque année les membres du corps diplomatique à Ottawa et les fonctionnaires du Ministère des Affaires extérieures se confrontent, très amicalement, sur un des beaux terrains de golf dans la région d'Ottawa.

Le haut-commissaire du Nigéria, M. Anthony E.B. Ayeni, et le directeur de l'Afrique francophone aux Affaires extérieures, M. Witold Weynerowski, ont pris part au dernier tournoi tenu le 5 juillet.

C'est le corps diplomatique qui a remporté cette année le trophée offert par l'Ambassade du Japon au Canada. ■



Le haut-commissaire du Nigéria, M. Anthony E.B. Ayeni et le directeur des affaires de l'Afrique francophone, M. Witold Weynerowski, photographiés à l'occasion du dernier tournoi de golf.

LES BATIMBO DU BURUNDI À OTTAWA

Les TAMBOURINAIRES du Burundi, les célèbres BATIMBO, étaient à Ottawa cet été, plus précisément le 9 juillet, où ils se sont produits sur la Colline Parlementaire à l'ombre de la Tour de la Paix. Profitant d'une tournée des Batimbo à Québec où ils participaient au 24^e festival d'été international de Québec et au 10^e festival mondial folklorique de Drummondville, l'Association « Amitiés Canada-Burundi » a parrainé deux spectacles, l'un à Ottawa et l'autre à Montréal.

Danse rituelle et autrefois événementielle de la Nation, cette danse, qui surprend et fascine, possède la particularité d'être la seule au monde où le danseur impose sa cadence aux batteurs-musiciens.

Dans le Burundi ancien, le Tambour était sacré, symbole du pouvoir et de la fécondité. Il battait à des occasions rares et solennelles comme le jour des Semaines, lors de l'intronisation et des funérailles royales. Alors que l'art de battre le tambour se transmettait de père en fils, il s'est démocratisé au cours des temps au point de devenir aujourd'hui une manifestation culturelle largement partagée.

À Ottawa comme à Montréal, à Québec et à Drummondville, un public nombreux et émerveillé a applaudi les tambourinaires. De leur côté, les Batimbo se sont promis de

revenir au Canada pour donner d'autres spectacles et espèrent accueillir au Burundi les représentants de la culture canadienne dans le cadre des échanges entre nos deux pays. ■

Les BATIMBO dans un village du Burundi. ➔

Les BATIMBO sur la Colline du Parlement, à Ottawa. ↻



NOUVELLE MINISTRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Depuis le 21 avril dernier, M^{me} Barbara McDougall est la ministre des Affaires extérieures du Canada et, à ce titre, présidente du Comité du cabinet chargé de la politique étrangère et de la défense du Canada. Elle succède à M. Joe Clark, devenu depuis le printemps dernier ministre des Affaires constitutionnelles du pays.

M^{me} McDougall a été élue députée de la circonscription de St. Paul, dans la région de Toronto, le 4 septembre 1984, et a été nommée ministre d'État aux Finances.

En juin 1985, elle devenait ministre d'État à la Privatisation. Dans le cadre de ces fonctions, elle a mené à bien un certain nombre de privatisations importantes, notamment celle de Téléglobe Canada, une agence oeuvrant dans le domaine des télécommunications internationales. Elle a aussi amorcé la privatisation de la société Air Canada. On lui confiait également la responsabilité de la Condition féminine, poste qu'elle a occupé jusqu'en février 1990.

De 1988 à 1991, M^{me} McDougall était ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Pendant cette période, elle a introduit d'importantes réformes à la

Loi sur l'assurance chômage et a présenté le premier plan quinquennal du Canada en matière d'immigration et de réfugiés.

Avant son élection au Parlement canadien, elle avait connu une carrière remarquable dans le secteur financier à Vancouver, Edmonton, et Toronto. De 1982 à 1984, M^{me} McDougall a été directrice du Conseil

canadien des analystes financiers. Elle possède également une vaste expérience du journalisme, acquise en tant que chroniqueuse des pages financières de revues nationales et par sa participation fréquente à des émissions à la télévision canadienne.

En 1960 elle obtenait un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques de l'Université de Toronto et elle est devenue analyste financière agréée en 1973. ■



L'honorable Barbara McDougall, ministre des Affaires extérieures du Canada.

MISSION DE LA TABLE RONDE DES GENS D'AFFAIRES D'AFRIQUE



Une délégation importante de la Table ronde des gens d'affaires d'Afrique, représentant plus de 15 pays africains, a fait un séjour au Canada du 25 mai au 2 juin.

Les membres de la mission ont été accueillis à Ottawa par la ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, qui leur a adressé la parole lors d'un banquet en leur honneur au siège du Ministère.

La Table ronde est une des organisations les plus importantes du secteur privé en Afrique, dont le but principal est de promouvoir le développement du milieu financier, industriel et commercial africain. Elle regroupe 31 des sociétés africaines les plus éminentes du secteur privé.

La Table ronde, dont le siège social est à Abidjan, doit ses origines à M. Babacar Ndiaye, président de la Banque africaine de développement, qui dirigeait la mission.

Le but de la mission était d'étudier la conjoncture économique canadienne et d'encourager la croissance des investissements et des échanges commerciaux entre le Canada et l'Afrique.

Les gens d'affaires qu'elle regroupait ont eu des entretiens fructueux avec des membres du cabinet et hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral à Ottawa. En outre, ils ont pu rencontrer les premiers ministres Rae et Bourassa de l'Ontario et du Québec, ainsi que les présidents directeurs généraux de bon nombre d'importantes sociétés canadiennes, dont Hydro-Québec, Pétro Canada, la Banque de Montréal, le Groupe SNC-Lavalin à Montréal, ainsi que ceux de la compagnie de télécommunications Bell Canada. ■

M^{me} McDougall et le président de la BAD, M. Babacar Ndiaye.



ASSEMBLÉE INTERNATIONALE DES PARLEMENTAIRES DE LANGUE FRANÇAISE

La XVIII^e Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF) a eu lieu à Ottawa au début de septembre. Les membres de l'AIPLF ont été reçus par leurs homologues canadiens, ainsi que par le premier ministre Mulroney, qui a pris la parole durant la session inaugurale de leurs travaux.

En leur souhaitant la bienvenue au Canada au nom du gouvernement, ainsi que de ses collègues de la

Chambre des Communes et du Sénat, le premier ministre Mulroney a tenu à souligner l'importance de l'occasion en rappelant que les délégués représentaient «la plus haute institution» de leurs pays respectifs.

«Vous avez un programme emballant, a-t-il dit, la solidarité dans la coopération et le développement, et vous êtes membres de la grande famille de la Francophonie. Au cours des dernières années, l'AIPLF a dépassé son rôle de rassembleur

pour déployer une action qui la place d'emblée parmi les principales institutions de la Francophonie.

«Le Sommet de Dakar a reconnu officiellement le rôle éminent que l'AIPLF, seule organisation interparlementaire des pays francophones, joue dans la construction et le développement de la Francophonie. Le Canada est très fier d'avoir participé à la fondation de l'AIPLF, en 1967.

«Et, aujourd'hui, le Québec, foyer principal de la francophonie canadienne, et le Nouveau-Brunswick, seule province officiellement bilingue, participent au Sommet de la Francophonie comme gouvernements participants, aux côtés de la délégation du gouvernement du Canada. Notre participation résolue à la



Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, s'adressant à l'Assemblée.



La XVIII^e Assemblée internationale des parlementaires de langue française.



Francophonie reflète fidèlement le dynamisme du fait français au Canada, qui s'affirme de plus en plus.

«Grâce au Sommet de la Francophonie, le Canada met ses compétences et ses ressources au service des francophones du monde entier. Nous avons investi des sommes considérables et beaucoup d'espoir dans l'élaboration et la réalisation de projets de coopération dans le cadre des réseaux identifiés par les Sommets de Paris, de Québec, et de Dakar.

Démocratie et droits de la personne

«Mais le plus puissant instrument du bonheur des peuples et du progrès des pays a toujours été et sera toujours la démocratie et nous devons faire en sorte que la Francophonie soit l'expression, le défenseur, et même le propagateur des valeurs démocratiques.

«Au Sommet de Chaillot, en novembre, le Canada proposera une **Déclaration sur la démocratisation et le développement**. Pour l'appuyer nous proposerons également la création d'une unité de soutien de la démocratisation, au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui permettra notamment de former des missions d'observation d'élections.

«Nous souhaitons également que le Sommet de Chaillot adopte notre suggestion de former une unité d'information sur les droits de la personne. La Francophonie est une famille, et si un seul de ses membres est brimé dans ses droits, frustré de ses ambitions, ou bloqué dans ses possibilités, toute la famille s'en trouve appauvrie. ... Les droits de la personne, c'est la possibilité pour un être humain de se nourrir suffisamment, de se loger adéquatement, de se vêtir convenablement, de s'instruire et de faire instruire ses enfants, de gagner sa vie et mettre sa famille à l'abri du besoin. Sans liberté, il ne peut y avoir de développement véritable. Et, sans développement, il ne peut y avoir de liberté véritable.

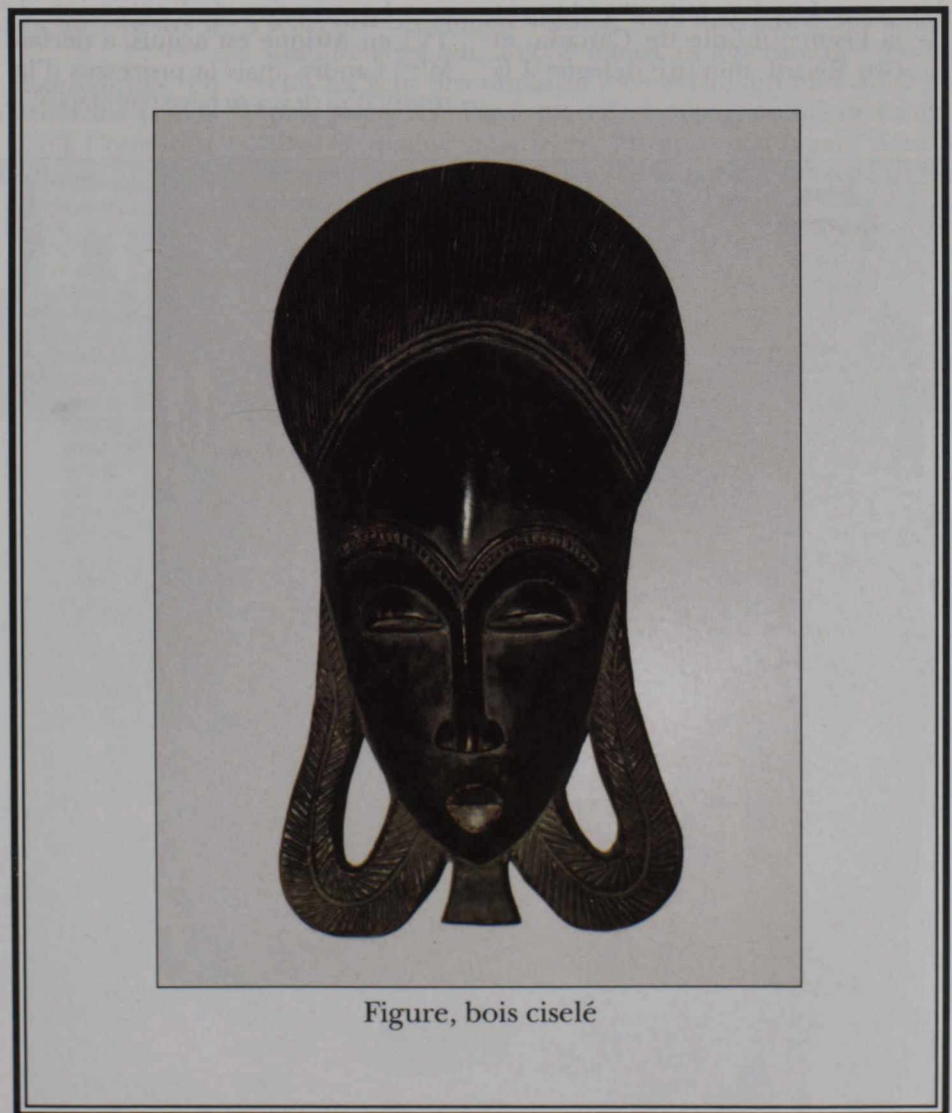
Condition de la femme

«À Paris, nous proposerons aussi un projet visant à combattre les injustices et éliminer les obstacles que rencontrent encore trop de femmes à travers le monde. Les femmes forment la moitié de la population mondiale – mais elles fournissent les deux-tiers des heures de travail. Elles produisent la moitié de la nourriture du globe – mais ne reçoivent qu'un dixième de la rémunération et ne possèdent qu'un pour cent des biens. Elles sont les principales responsables de l'éducation des jeunes – mais c'est dans leurs rangs que se retrouvent la majeure partie des analphabètes de la planète.

«Pour corriger ces inégalités intolérables, et bien d'autres, il faut que les femmes, partout dans le

monde, puissent participer à la définition des priorités, à la conception des stratégies, et au choix des mesures à prendre. Il faut, en particulier, que les femmes soient davantage représentées—bien davantage représentées—dans nos parlements.

«Je sais que ces objectifs rejoignent des mesures déjà prises par l'Assemblée et j'espère que vous appuierez ces initiatives canadiennes. La réalisation de nos objectifs communs dans les domaines de la coopération et du développement engage notre honneur de parlementaires.» ■



Figure, bois ciselé

TV5 : AFRIQUE

Le financement de TV5 au Canada-Québec et en Europe, ainsi que l'extension de TV5 dans le monde francophone, en Afrique surtout, ont été les sujets essentiels abordés lors de la sixième conférence des ministres responsables de TV5, qui s'est déroulée récemment au Musée canadien des civilisations.

M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée à la Francophonie en France, MM. Valmy Féaux, ministre-président de la Communauté française de Belgique, Fritz Muhlemann, secrétaire général aux Communications de la Suisse, et Lawrence Cannon, ministre des Communications du Québec, prenaient part aux délibérations sous la présidence de M. Perrin Beatty, ministre des Communications du Canada. M^{me} Monique Landry, ministre chargée de la Francophonie du Canada, et M. Guy Rivard, ministre délégué à la

Francophonie, du Québec, ont également pris part aux discussions.

Introduite en Europe en 1984 et au Canada-Québec en 1988, TV5 est une entreprise à part entière qui a atteint son rythme de croisière, selon M. Beatty. De plus TV5 est, à son avis, « la plus belle unicité de la langue française. Ses nouvelles perspectives ont été l'un de nos principaux sujets de discussion. »

Une délégation sénégalaise, dirigée par M. Moctar Kébé, ministre de la Communication à Dakar, était présente afin de discuter de la perspective d'étendre le réseau TV5 Afrique. En outre, le secrétaire général du Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), M. A. Marzouki, a participé à la réunion.

« Le principe de l'extension de TV5 en Afrique est acquis, a déclaré M^{me} Landry, mais le processus d'introduction devra se faire par étapes. »

Un groupe de travail, composé de représentants du Nord et du Sud, est à préparer un rapport spécial à ce propos, à être remis aux chefs d'État et de gouvernement lors du Sommet de Chaillot.

Dans un premier temps, c'est TV5 Europe qui sera chargé d'envoyer le signal vers l'Afrique. ■

De gauche à droite : MM. Fritz Muhlemann, Guy Rivard, Lawrence Cannon, M^{me} Catherine Tasca, M. Perrin Beatty, M^{me} Monique Landry, MM. Moctar Kébé, et Valmy Féaux.



INSTITUT INTERNATIONAL DE FORMATION EN GESTION AÉRONAUTIQUE CIVILE

Le 20 février 1987 aura été un événement marquant pour la communauté aéronautique internationale grâce à l'inauguration officielle de l'Institut international de formation en gestion aéronautique civile (IIFGA).

L'Institut est un centre international de perfectionnement dans le domaine des affaires, sans but lucratif, dont la mission est de promouvoir le développement efficace de l'aviation civile internationale et d'améliorer la gestion des systèmes de transport aérien.

Par le biais de programmes de formation en gestion haut-de-gamme s'adressant aux gestionnaires des trois secteurs de l'industrie, c.à.d., les sociétés aériennes, les aéroports et les administrations civiles, l'IIFGA compte répondre aux besoins de la communauté aéronautique internationale. Son programme en gestion, de niveau universitaire et d'application pratique, est offert à une clientèle internationale et est axé sur les méthodes et les techniques les plus modernes, ce qui lui confère un caractère à la fois utile et efficace qui répond à un besoin pressant, tant dans les pays développés qu'ailleurs à travers le monde.

Depuis le début de ses activités pédagogiques, en septembre 1987, l'IIFGA a présenté, à Montréal (Canada) et dans 16 autres pays (Angleterre, Chili, Costa Rica, Égypte, Éthiopie, Fiji, Inde, Indonésie, Jordanie, Malaisie, Maroc, Mexique, Pakistan, Pays-Bas, Tanzanie, Trinidad et Tobago), des cours spécialisés d'une durée variant entre trois jours et six semaines.

De plus, par l'entremise de son Groupe conseil, «Management et Formation», l'Institut offre des services de consultation dans les domaines du développement des ressources humaines, des stratégies de formation en gestion, des cours en gestion sur mesure, d'évaluation de programmes, de la gestion de projets, et de la planification et de la gestion stratégiques. Ce groupe participe actuellement à un projet axé sur la réorganisation de l'Office national des aéroports du Maroc, dont la mise en place du nouvel aéroport d'Agadir, au Maroc, ainsi qu'à un programme de formation adressé aux aéroports communautaires canadiens et aux transporteurs de troisième niveau.

D'ici la fin de 1991, l'IIFGA aura présenté 58 cours de gestion aéronautique à près de 1 400 participants venant d'environ 125 pays. En collaboration avec d'autres centres de formation en gestion haut-de-gamme et avec l'utilisation des toutes nouvelles technologies tels les systèmes de téléconférence et d'éducation par ordinateur, l'IIFGA compte former, d'ici cinq ans, 2 500 autres gestionnaires qui, avec le temps, occuperont des postes-clés au sein des organisations aéronautiques de leurs pays respectifs. Par le biais de ses programmes de formation de qualité supérieure, l'Institut continuera donc à contribuer à l'amélioration de la gestion du système de transport aérien dans son ensemble. ■



Cette photo représente M. Richard Lanthier, conférencier invité et spécialiste du domaine aéroportuaire, et un groupe de vingt-cinq participants au programme de formation offert par le Groupe conseil, «Management et Formation», de l'IIFGA. Ce programme était présenté à l'Institut de formation de l'Office national des aéroports du Maroc, à Casablanca.

UNE NOUVELLE REVUE INTERNATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT

ECODECISION, une revue internationale bilingue, consacrée aux aspects politiques et scientifiques de la gestion de l'environnement, a été lancée à Montréal au printemps.

Cette publication de prestige est née de l'initiative des premiers ministres du Canada et du Québec, messieurs Brian Mulroney et Robert Bourassa, lors du Sommet de Dakar en 1989.

ECODECISION est publiée par la Société Environnement et Politique, sous le parrainage de la Société Royale du Canada, une des sociétés canadiennes à vocation scientifique et culturelle les plus prestigieuses.

La nouvelle revue tient compte de l'environnement d'une façon à la fois efficace et pratique. Elle est imprimée sur du papier contenant 50% de fibres recyclables plus 10% de fibres recyclées.

ECODECISION bénéficie d'une subvention de lancement de 3 millions de dollars échelonnée sur trois ans de la part des gouvernements canadien et québécois. Elle paraîtra quatre fois l'an et chaque numéro offrira une centaine de pages d'une facture graphique contemporaine et dynamique, où le visuel photographique viendra rehausser l'attrait du contenu rédactionnel.

Elle regroupera des articles traitant de l'environnement sous ses aspects économiques, législatifs, politiques et scientifiques, sans négliger les incidences internationales de cette question si importante pour l'avenir du monde. Elle présentera aussi des études de cas et offrira une place aux opinions et aux débats.

Le siège social de la nouvelle revue est situé à Montréal, 276 rue Saint-Jacques ouest, Montréal, (Québec), Canada, H2Y 1N3. ■



Dans l'ordre habituel, le Dr David Johnston de l'Université McGill, M. Jules Deschênes de la Société Royale du Canada, M^{me} Elizabeth Campbell-Pagé, rédactrice en chef d'ECODECISION, M. Robert de Cotret, alors ministre canadien de l'Environnement, M. Guy Rivard, ministre québécois délégué à la Francophonie et M. Marcel Masse, alors ministre canadien responsable de la Francophonie.

TUNIS : LA CONFÉRENCE DES MINISTRES FRANCOPHONES DE L'ENVIRONNEMENT

Cette importante conférence ministérielle s'est déroulée à Tunis au printemps. Son objectif principal était d'élaborer une politique commune de la Francophonie avant la Conférence des Nations Unies prévue à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 1992, et en même temps de poser les jalons d'un programme d'action propre aux pays francophones dans ce domaine.

Les ministres et autorités réunis à Tunis représentaient des pays couvrant par leurs étendues géographiques les systèmes écologiques les plus variés d'Amérique du Nord et des Antilles, d'Europe et du bassin méditerranéen, d'Afrique, d'Asie, de l'Océan Indien, et du Pacifique.

Le Canada était représenté à Tunis par une forte délégation et a pris une part active aux délibérations, car il s'agit d'un sujet auquel tous les gouvernements au Canada à tous les niveaux, tant fédéral, provincial, que municipal, attachent une importance croissante.

La Conférence avait pour thème précis «la solidarité francophone pour l'environnement et le développement durable».

À l'ordre du jour figuraient les grands thèmes suivants:

- Solidarité francophone et enjeux pour le développement durable
- Francophonie et enjeux environnementaux internationaux
- Stratégie de coopération et plan d'action.

Les travaux des ministres ont en outre porté sur La Déclaration de Tunis, qui devait couronner la Conférence.

En promulguant la Déclaration de Tunis, les ministres ont décidé de :

- élaborer et de mettre en oeuvre des plans nationaux d'action pour l'environnement;
- contribuer à la solution des problèmes planétaires et régionaux en participant activement aux travaux en cours et futurs les concernant;
- consacrer collectivement au moins 5% de leurs territoires pour la sauvegarde du patrimoine dans le but d'y privilégier la conservation des écosystèmes et la diversité des espèces dans le contexte du développement durable;



La délégation du Canada à la Conférence des ministres francophones de l'Environnement. De gauche à droite : M. Guy Rivard, ministre québécois délégué à la Francophonie, M^{me} Liliane Roy, sous-ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick, et M. Marc Lortie, responsable de la Francophonie à l'ambassade du Canada à Paris et chef de la délégation canadienne.

- renforcer les institutions nationales chargées de l'environnement;
 - appuyer les politiques de gestion rationnelle des patrimoines et notamment les ressources naturelles rares;
 - coopérer pour la maîtrise et le transfert de technologie respectant l'environnement;
 - mettre en place une procédure de notification et de consultation dans le cas où l'environnement d'un autre État est susceptible d'être touché par un projet de développement;
 - améliorer les conditions de participation des organisations non gouvernementales et des collectivités décentralisées ou locales;
- et encourager l'introduction dans les programmes scolaires et universitaires d'enseignements relatifs à l'environnement-développement, aider à l'élaboration de programmes extra-scolaires visant à sensibiliser, informer, et former les populations, les planificateurs, et les décideurs, et promouvoir la recherche et les études en la matière.

Les ministres ont de plus adopté le principe du pollueur-payeur.

Ils ont également pris l'engagement de renforcer leur coopération avec le système des Nations Unies, notamment dans la perspective de la Conférence mondiale sur l'environnement et le développement de 1992.

La Déclaration de Tunis est accompagnée d'un Plan d'action quinquennal axé sur les volets de formation et information, sensibilisation du public et éducation, ainsi que concertation et partenariat, dans le domaine de l'environnement.

Les chefs d'État et de gouvernement réunis au Palais de Chaillot se pencheront sur le Plan d'action de Tunis afin de prendre les décisions y afférentes. ■

Un membre de la délégation tunisienne et M. Marc Lortie, chef de la délégation canadienne (à droite)



ÉNERGIE

L'Institut de l'énergie des pays ayant en commun l'usage du français (IEPF), organe subsidiaire de l'ACCT, dont le siège social est à Québec, a publié 12 rapports l'an dernier sur les systèmes de formation dans le domaine de l'énergie. Il a, de plus, organisé deux colloques internationaux: «Prix des énergies domestiques», qui s'est déroulé à Ouagadougou, avec le concours de la Banque mondiale, et «Transition énergétique du Tiers Monde», qui a eu lieu à Québec. Au printemps dernier, il a collaboré à l'organisation à Dakar des Premières journées scientifiques du Groupe international Bois-Énergie, qui ont réuni plus de 50 participants provenant de 14 pays. Cette réunion était consacrée à

la présentation du rapport préparé par le Groupe Bois-Énergie sur le bois comme source d'énergie transitoire, parmi les autres actions possibles, pour résoudre la crise du bois dans les régions sahéliennes.

En outre, l'Institut vient de signer avec Électricité de France International un accord cadre de collaboration entre les deux institutions. Les échanges entre les deux organisations porteront sur :

- l'information dans le domaine de l'énergie
- la formation de cadres
- la participation à des réseaux internationaux d'experts

Ces échanges laissent entrevoir des possibilités intéressantes pour la Francophonie dans ce domaine vital.

Sa revue d'information *Liaison : Énergie - Francophonie*, diffusée largement à travers l'espace francophone, a consacré récemment un numéro spécial à l'énergie en Afrique Centrale et Équatoriale. (No 11, deuxième trimestre 1991)

Hydro-Québec International : Le vaste secteur de l'électricité en Afrique a depuis plusieurs années attiré Hydro-Québec International vers ce continent. En vue de l'interconnexion des réseaux électriques qui s'y trouvent, il a collaboré récemment avec Électricité de France et l'Union des producteurs et distributeurs d'électricité d'Afrique dans deux projets d'études sur le sujet.

Le prochain numéro de *Le Canada et l'Afrique* offrira à ses lecteurs une présentation spéciale concernant les activités de Hydro-Québec International en Afrique francophone. ■

Masque, bois peint,
en provenance de
L'Afrique occidentale



Collection: Marcelle et Arthur Blanchette

Les fêtes nationales

Voici la liste des fêtes nationales de la Francophonie :

Belgique	21 juillet
Bénin	30 novembre
Burkina-Faso	4 août
Burundi	1 ^{er} juillet
Cameroun	20 mai
Canada	1 ^{er} juillet
Nouveau-Brunswick	15 août
Québec	24 juin
Centrafrique	1 ^{er} décembre
Comores	6 juillet
Congo	15 août
Côte-d'Ivoire	7 décembre
Djibouti	26 juin
Dominique	27 février
Égypte	23 juillet
France	14 juillet
Gabon	17 août
Guinée	2 octobre
Guinée-Bissau	24 septembre
Guinée équatoriale	12 octobre
Haïti	1 ^{er} janvier
Laos	2 décembre
Liban	22 novembre
Luxembourg	23 juin
Madagascar	26 juin
Mali	22 septembre
Maroc	3 mars
Maurice	12 mars
Mauritanie	28 novembre
Monaco	19 novembre
Niger	18 décembre
Rwanda	1 ^{er} juillet
Sainte-Lucie	22 février
Sénégal	4 avril
Seychelles	5 juin
Tchad	7 juin
Togo	13 janvier
Tunisie	20 mars
Vanuatu	30 juillet
Viet-nam	2 septembre
Zaïre	30 juin

* Les Acadiens du Nouveau-Brunswick célèbrent le 15 août depuis plus d'un siècle; leur province n'a pas de fête officielle.

VISITE DE LA VICE-PREMIÈRE MINISTRE DU QUÉBEC, M^{ME} LISE BACON, EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Au début de l'année, la vice-première ministre du Québec, M^{me} Lise Bacon, a entrepris une tournée en Côte d'Ivoire, en Guinée, et au Togo.

Elle était accompagnée d'une équipe de hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et québécois, ainsi que d'un groupe d'industriels et de gens d'affaires représentant des firmes ou sociétés importantes, dont Hydro-Québec International, DTI Télécom, Canac International, le Groupe Dessau, Roche International, Forages Technic-eau, la compagnie Met-Chem, etc.

Il s'agissait d'une des plus importantes missions ministérielles québé-

coises en Afrique par la taille et le niveau de la délégation, la qualité des entreprises représentées, le nombre de pays visités et le nombre de hauts responsables rencontrés. De plus, l'accueil officiel et la couverture des médias locaux furent larges et chaleureux. C'est évident que l'importance de la mission et l'attention consacrée par ses membres aux pays visités a contribué à débloquer plusieurs projets d'envergure.

Le représentant de la revue *Partenaires*, qui faisait partie de la suite de M^{me} Bacon, a décrit la visite en ces termes:

«Réunions, spectacles, dîners... C'est à cette cadence que les Québécois ont été reçus partout où ils sont passés. Au Togo, en Côte d'Ivoire, en Guinée, les institutions au sommet de chacun de ces États se sont mobilisées pour faire réussir la mission québécoise. Deux chefs d'États, un premier ministre, pas moins de 30 ministres, les représentants du FMI, de la BM, du PNUD, de la BAD, des gens d'affaires et des dizaines de directeurs de service, ont rencontré les visiteurs québécois.»

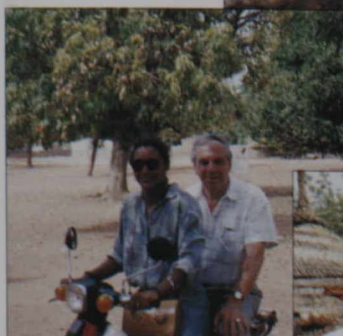
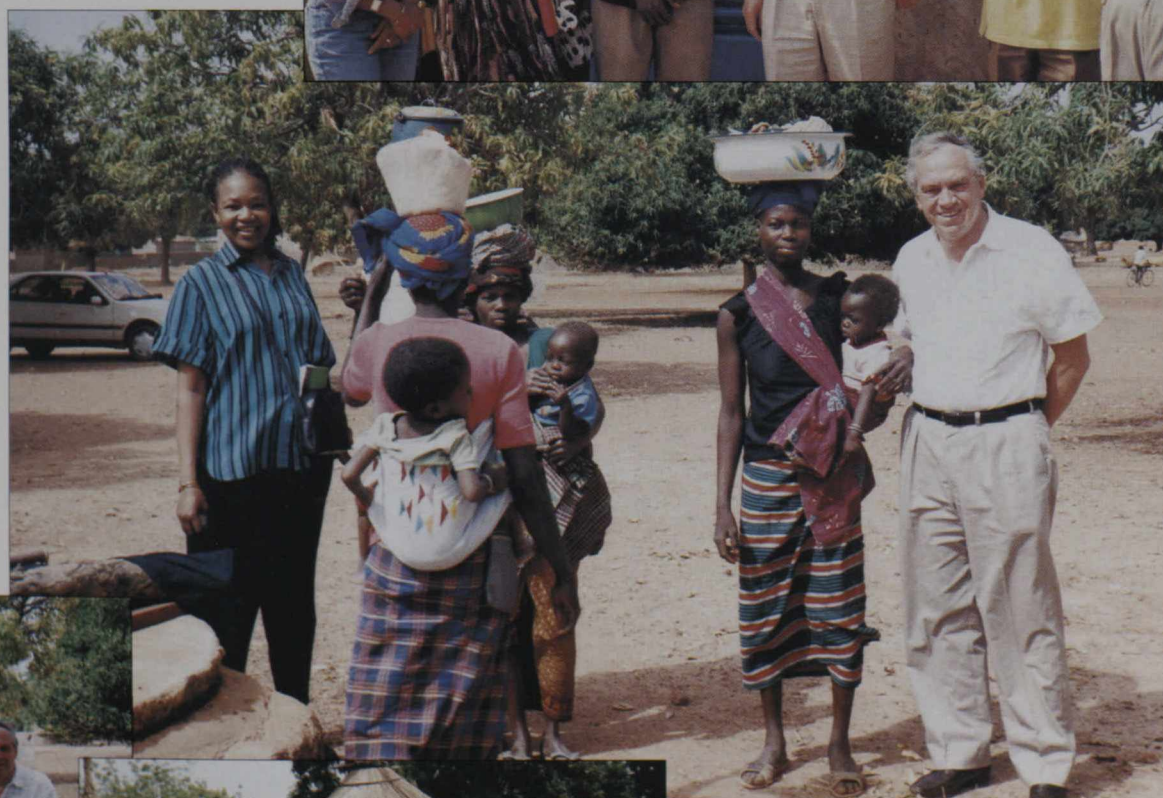
L'ambassadeur du Mali présente ses lettres de créances au gouverneur général du Canada. À l'extrême droite, M. T.A. Williams, directeur général des Affaires africaines au ministère des Affaires extérieures et

du Commerce extérieur, qui accompagnait le gouverneur général pour la cérémonie. ■



VISITE EN AFRIQUE DU DIRECTEUR DU CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Tel que signalé dans le dernier numéro de *Le Canada et l'Afrique*, M. Ed Broadbent, le directeur du nouveau Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, a pu récemment visiter le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Cameroun, ainsi que le Nigéria, dans le cadre des activités du Centre. On le voit ici, accompagné de collaborateurs locaux, dans des cadres typiquement africains.





L'environnement et les enfants

Le hall d'entrée de l'hôtel Abou Nawas, à Tunis, où se déroulaient les travaux de la Conférence des ministres francophones de l'Environnement, s'était transformé en plateau de tournage pour permettre à des enfants d'interroger les ministres sur un sujet qui les préoccupe au plus haut point.

C'est grâce à une contribution canadienne ainsi qu'aux efforts conjugués de l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) et de la télévision tunisienne que l'émission a été diffusée sur le réseau TV5 (Europe et Canada-Québec).